

Les héritiers font stopper des travaux au château de Coppet

Conflit La famille d'Haussonville a dénoncé les récents aménagements de la fondation qui gère le monument.



Rainier d'Haussonville dans un salon privé de la famille au château de Coppet.

Image: Vanessa Cardoso

Rainier d'Andlau de Cléron d'Haussonville est sidéré, scandalisé. Porte-parole des cinq héritiers de feu le comte Othenin d'Haussonville, propriétaire du château de Coppet, il a alerté la Commune et le Canton afin de stopper des travaux qui dénaturent le patrimoine familial. La Fondation à laquelle son père a confié la conservation du château vient en effet de réaliser divers aménagements dans les appartements de Mme de Staël, afin de les ouvrir à des visites libres, sans guide. En cause, l'installation d'une porte coulissante électrique dans le grand vestibule de la demeure et une rambarde, pourtant refusée par les services du canton en 2016 visant à assurer la sécurité des visiteurs sur la terrasse donnant sur le bourg et le lac. Par lettre du 26 avril, ayant constaté l'illégalité de ces travaux lors d'une visite faite en compagnie d'un représentant du Canton, la Municipalité de Coppet a ordonné l'arrêt du chantier.

Sans autorisation

«Ces travaux ont été menés sans autorisation préalable des Monuments historiques. Or le château de Coppet est un monument d'importance nationale, toute intervention même intérieure nécessite une autorisation spéciale», note Rainier d'Haussonville, en rappelant que le château de Coppet n'est pas un musée, mais une demeure privée qui a ouvert dès 1924 certains appartements au public. «Or les membres de la fondation, dont certains ont soutenu par le passé la construction d'une tour de 25 étages à proximité du château, ont transformé le vestibule en salle d'attente de gare, en modifiant son agencement avec un comptoir d'accueil et en y ajoutant un cadre de porte métallique absolument choquant». Sans parler de la barrière installée sur la terrasse, un tube métallique brillant du plus mauvais effet à ses yeux. Car pour les héritiers, il s'agit de conserver l'esprit de la demeure dans son état originel. Ils ont demandé une remise en état des lieux.

Les héritiers nourrissent aussi de grosses inquiétudes sur les aménagements faits pour faciliter une visite libre dans les pièces du château. La fondation a déplacé des meubles pour créer des passages balisés par un simple fil de fer et nombre d'objets sont à portée de main des visiteurs. «On nous dit qu'il y a un

Par Madeleine Schürch

Le Canton propose sa médiation

Le conflit ouvert entre les héritiers du château de Coppet et la fondation qui en a l'usufruit inquiète jusqu'au Conseil d'État vaudois. «Indépendamment des travaux bloqués, les dissensions relayées ces derniers mois dans la presse aussi bien française que suisse sont préoccupantes pour l'image et le rayonnement de ce château, qui est un atout pour le canton», explique le chancelier d'État Vincent Grandjean. Étant déjà en contact avec les héritiers à propos des documents déposés aux Archives cantonales, il a été chargé de mettre les protagonistes autour d'une table, pour un échange de vues sur une base volontaire. «Et cela, en dehors des procédures juridiques qui ont été lancées», explique le chancelier.

L'enjeu de cette rencontre sera probablement le souhait de la famille d'Haussonville d'entrer dans la fondation, comme les statuts le permettent, pour un, voire deux membres, pour autant que l'un d'eux soit domicilié en Suisse.

«Entrer au conseil de fondation et en prendre la direction à terme, c'est le seul moyen de conserver l'esprit du château», explique Rainier d'Haussonville, dont l'objectif est d'atteindre 50'000 visiteurs par an en adoptant un autre modèle

surveillant, mais pas dans chaque pièce. Rien ne protège les collections du vol, de la dégradation, sans parler du décor qui a été transformé et ne respecte plus les dispositions d'époque», regrette Rainier d'Haussonville.

Classé monument historique depuis 1966, au niveau des façades, du toit et du parc, le château de Coppet est aussi en note 1 du recensement des objets d'importance nationale, et à ce titre également protégé quant à son intérieur. «Que les choses se fassent sans autorisation de notre division est inacceptable», relève Ulrich Doepper, conservateur des monuments historiques du secteur ouest du canton, qui statuera une fois les documents en mains. Cela le chagrine d'autant plus que cela vient d'une fondation dont le Conseil est composé d'avocats, d'un ex-syndic de Coppet, de députés et du président des Domus Antiqua Helvetica Vaud.

«Esprit de chicane»

La présidente de la fondation, Françoise Meyer Dorsaz, ne se sent pas coupable. «On ne se fiche pas des lois, réplique l'avocate. Mais cela fait des années qu'on discute avec les Monuments historiques et que rien ne se décide. Or nous devons aller de l'avant car la fondation, bénévole, a besoin d'argent pour assurer sa mission. La vitre coulissante est la même qu'au château de Chambord, dont le directeur général est Jean d'Haussonville. Cela évite d'ouvrir cinquante fois par jour la vieille porte en bois, qui est donc protégée.» Ancienne avocate du comte d'Haussonville, elle se battra jusqu'au bout contre «l'esprit de chicane» qui anime ses héritiers. (24 heures)

Créé: 15.05.2018, 06h57

Votre avis

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

Non

économique, afin que la fondation soit viable et non dépendante, comme par le passé, de l'argent du comte.

La présidente de la fondation ne l'entend pas de cette oreille. «On gère les lieux gratuitement pour des enfants qui nous mettent des bâtons dans les roues et cherchent à nous mettre en faillite. Dans ce contexte de conflit permanent, intégrer un membre de la famille est impossible.» Pour la Commune, qui a le cul entre deux chaises, une médiation de l'État serait la bienvenue. «Car, d'un côté, nous sommes contents de voir le château s'ouvrir grâce à la fondation, de l'autre, on discute en bonne intelligence avec les héritiers sur la relance du plan directeur localisé de la gare et des projets qui touchent le château», relève le syndic, Gérard Produit.

Articles en relation

Le château de Coppet en pleine tempête

Patrimoine La Fondation Othenin d'Haussonville, qui a l'usufruit de la demeure, est attaquée dans la presse française [Plus...](#)

Par Raphaël Ebinger 05.07.2017

Les terrains du château de Coppet menacés de vente

Patrimoine Les châtelains rêvent d'un pôle culturel sur leurs terrains. Mais une promesse de vente a été signée par leur père. [Plus...](#)

Par Raphaël Ebinger 19.05.2017

La Commune n'achètera pas un bout de terrain au châtelain

Coppet Le Conseil communal a refusé, lors d'un débat à huis clos, de dépenser 910'000 francs pour quelque 11'000m². Une décision qui n'émeut guère les proches du comte d'Haussonville, propriétaire du château. [Plus...](#)

Par Raphaël Ebinger 18.03.2014